

30 – Chambre régionale des comptes – contrôle de la Ville au titre des années 2007 et suivantes – rapport d’observations définitives

Groupe communiste – intervention d’Aymeric SEASSAU

Madame le maire, chers collègues,

Ce rapport d’observations de la Chambre régionale des comptes démontre que non seulement la situation financière de la ville est saine mais que les observations qui avaient pu être formulées précédemment ont été prises en compte. Dans le contexte économique et social actuel où les choix politiques de l’Etat pèsent budgétairement sur les collectivités, ce constat n’est pas anodin.

Si la Chambre régionale des comptes encourage la ville à développer sa démarche dite de « performance » visant à mieux utiliser les ressources humaines et financières, pour les élus communistes, la priorité donnée par la municipalité aux services publics locaux ne peut être considérée comme un coût. A chaque service rendu correspond une réponse à un besoin, à une attente sociale.

La capacité d’autofinancement de la ville est élevée souligne le rapport. Cela renforce notre conviction que le recours à l’emprunt, dans le cadre d’une gestion saine de la dette, permet à Nantes de maintenir un haut niveau d’investissement pour répondre aux besoins de développement économique de notre territoire, pour maintenir le niveau de l’investissement de la ville comme nous nous y sommes engagés devant les Nantais.

C'est d'autant plus nécessaire que nos collectivités locales sont de plus en plus fragilisées par la politique économique mortifère du couple exécutif.

A l'heure où le business à l'anglo-saxonne d'Imperial Tobacco détruit 327 emplois dans notre agglomération nous mesurons pleinement, ici, le sens de la déclaration d'amour de Manuel Valls aux marchés financiers en direct depuis La City.

Si nous avons un gouvernement « pro-business », alors le pays a besoin de collectivités locales « pro-people ».

Aussi il nous faudra faire entendre et respecter les intérêts des Nantaises et des Nantais, dans le débat sur le budget qui s'engage mardi à l'Assemblée nationale, contre les baisses de dotations de l’État qui seront de 2 milliards supplémentaires pour l'ensemble du bloc communal alors qu'elles impactent déjà notre territoire.

Non, nous n'acceptons pas la situation faite aux collectivités locales qui réalisent la plus grande partie de l'effort d'investissement.

Enfin, la maîtrise des dépenses de fonctionnement ne doit pas se faire au détriment de la qualité du service public et des agents de nos collectivités. Il est à noter d'ailleurs que la mutualisation avancée d'un certain nombre de services avec Nantes Métropole n'a pas dégagé d'économies d'échelle tant l'exigence de déploiement des services à la population reste forte d'autant que nous nous apprêtons à accueillir de nombreux nouveaux nantais. L'ouverture de nouveaux équipements comme la médiathèque Lisa Bresner témoigne de ces besoins.

La recherche d'économies supplémentaires que semble souhaiter M Reneaume est pour nous source d'inquiétudes de même que ses remarques sur le personnel.

Si la Chambre régionale des comptes semble très attentive à l'évolution de notre masse salariale, c'est qu'elle s'inscrit dans le dogme de la stabilisation des effectifs que nous ne partageons pas. Comment ne pas relever ici les attentes des fonctionnaires territoriaux qui, depuis des années, ne voient plus évoluer leurs grilles indiciaires et connaissent des rémunérations qui pour un certain nombre se situent en dessous du SMIC ? Le régime indemnitaire, s'il vise à Nantes à corriger certaines inégalités, ne saurait être la réponse aux problématiques salariales largement posées dans notre pays.

Vous l'aurez compris, si la chambre régionale des comptes joue pleinement son rôle : garantir le respect des contraintes pesant sur notre budget, nous voulons continuer à jouer le nôtre : Garantir aux Nantaises et aux Nantais le respect des engagements que nous avons pris devant eux en sollicitant leur suffrage.

Je vous remercie de votre attention.